

Paris, le 10 janvier 2023

## ***BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE***

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 4 467 titres Hermès International  
. 14 828 620€

Au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2022, il a été négocié un total de :

A l'achat, 139 346 titres, pour un montant de 185 404 083 € (5 205 transactions).  
A la vente, 139 717 titres, pour un montant de 186 319 602 € (7 329 transactions).

Il est rappelé que :

1 – Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 4 838 titres Hermès International  
. 13 862 037€

2 – Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, il a été négocié un total de :

A l'achat, 96 347 titres, pour un montant de 105 302 600 € (3 058 transactions).  
A la vente, 91 509 titres, pour un montant de 100 212 676 € (4 758 transactions).

3 – Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021 01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 496 titres Hermès International  
. 18 278 671€

4 – Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 9 166 titres Hermès International  
. 10 762 172 €